

# Main dans la main



**BULLETIN**

**de l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux**

Secrétariat A.P.H.M.: Ruelle des Pompes (angle sud-est de la Poste), 1950 SION 2 NORD  
Tél. (027) 22 07 87 - CCP 19-3753-0

# /PLACETTE

## Centres commerciaux

**MONTHHEY - SION - SIERRE**



béton frais  
transport-pompage  
gravière

3960 SIERRE  
Tél. 027/55 10 31

# Sommaire

1. Quelques dates à retenir, *secrétariat*
2. Rapport annuel 1989, *Laurent Torrent*
3. Petits progrès, grande joie, *Cécile Theytaz-Hiroz*
4. Assemblée APHM 1990, *Raymond Héritier*
5. Sport-Handicap, *Marie-Madeleine Dayer*
6. Questions juridiques, *Pierre Déleze*
7. Nouvelles du Comité APHM, *Raymond Héritier*

## QUELQUES DATES A RETENIR

23 JUILLET AU 3 AOÛT

CAMP À LA PENSION LA FORÊT À VERCORIN, POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES HANDICAPÉS MENTAUX.

6 AU 18 AOÛT

CAMP À VERCORIN POUR LES ADULTES HANDICAPÉS.

5 AU 10 AOÛT

A PARIS, CONGRÈS MONDIAL DE LA LIGUE INTERNATIONALE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES. THÈME DE CETTE RENCONTRE: «CITOYENS À PART ENTIÈRE».

2 SEPTEMBRE

A LETEYGEON SUR HÉRÉMENCE, SORTIE ANNUELLE FAMILIALE DE NOTRE ASSOCIATION, PARENTS, HANDICAPÉS, FRÈRES ET SŒURS ET AMIS, TOUS SONT CORDIALEMENT INVITÉS.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SOUHAITÉS EN RAPPORT AVEC CES MANIFESTATIONS ET RENCONTRES PEUVENT S'OBTENIR À NOTRE SECRÉTARIAT APHM, TÉLÉPHONE 027/22 07 87.

---

---

## Rapport annuel 1989

---

---

---

---

Chers amis, Mesdames et Messieurs,

Selon décision de votre comité, la priorité est donnée ce soir à l'échange. Je me bornerai, pour respecter cette consigne, à relever uniquement les faits essentiels.

En premier lieu, et cela me tient à cœur, je rappellerai les rencontres avec vous chers membres.

Vous n'avez certes pas oublié notre sortie annuelle à Orsières qui a rassemblé plus de 200 personnes et qui fut une réussite. J'ajoute nos traditionnels lotos à Martigny, Sion et Sierre et profite de vous remercier pour votre soutien moral et financier. Je mentionne également les diverses journées d'information mises sur pied par notre Fédération Suisse, soit:

– à Bienne, avec le thème: «Alimentation pour handicapés mentaux».

– à Fribourg, avec le thème: «Handicapés mentaux et sexualité».

Nous avons constaté, hélas, une faible participation de votre part et vous invitons, à l'avenir, à mieux profiter de ces journées d'étude et de réflexion.

Je voudrais maintenant vous parler des activités de votre comité. Nous avons travaillé à l'élaboration de l'avant-projet de loi en faveur des personnes handicapées.

Au transfert école Bruyère Sion – Commune, qui se réalisera probablement cet automne. A ces entrevues ont participé M. Philippe Theytaz, directeur de l'Office enseignement spécialisé et M. Amherdt, directeur des Ecoles de Sion, M. Theytaz dont nous apprécions une fois de plus l'esprit d'ouverture et les compétences et M. Amherdt qui s'est montré vivement intéressé à l'accueil de nos enfants. Ces compétences et cet intérêt nous assurent que nos enfants seront en de bonnes mains.

Nous nous sommes associés à d'autres groupes (ASA, AVHPM) pour la mise en place du programme de formation continue.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons participé au comité de la Fondation, des Homes et Ateliers et à la gestion du chalet «La Forêt» à Vercorin.

Le comité se préoccupe aussi de ses membres. En plus des informations, renseignements et conseils, il attache une grande importance au recrutement. Et à ce sujet, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à 12 nouveaux membres qui nous ont rejoints en 1989.



Par ailleurs, nous avons décidé d'une aide aux handicapés de Roumanie (vous avez été informé par lettre dernièrement) et avons voulu ainsi dépasser les frontières de notre pays. Cette action se limite à un but bien précis: l'acquisition de chaises roulantes. Ces chaises seront remises en mains connues: celles de M<sup>me</sup> Farkas qui collabore déjà avec le Service social de la commune de Sierre. Je vous invite donc vivement à soutenir cette initiative.

En parlant de générosité, j'aimerais rappeler le geste ô combien apprécié d'une équipe de jeunes d'Orsières: elle a organisé un loto en faveur de notre association. Le bénéfice réalisé, soit Fr. 12 000.- a été utilisé pour l'achat d'un ordinateur offert aux «Jeunes-Adultes en formation», pour l'acquisition d'un instrument de musique aux jeunes de la Castalie et pour le fonds de vacances de l'APHM. Bravo donc à une telle jeunesse qui sait, quoiqu'on en dise parfois, se mobiliser pour donner un plus à ceux qui ont moins.

Une autre équipe, active et novatrice mérite mention spéciale, celle qui se penche efficacement à la rédaction de la brochure «Main dans la Main» qui devrait devenir votre livre de chevet.

Autre communication que je voudrais vous donner: l'ouverture d'une bibliothèque à notre secrétariat où revues spécialisées, livres et autres sont à votre disposition.

Avant de terminer, j'aimerais vous demander d'avoir une pensée reconnaissante en la mémoire de M. l'abbé Firmin Rudaz qui nous a quittés le 29 août 1989. Ceux qui ont assisté à sa messe d'ensevelissement à Vex ont pu constater l'ampleur de son rayonnement et surtout apprécier le souci qu'il avait de faire découvrir l'amour du Christ à ceux qui sont les plus proches de lui. C'était un bel hommage à une vie bien remplie.

Voilà, chers amis, Mesdames et Messieurs, l'essentiel de nos activités. Je vous remercie tous pour votre présence à notre assemblée et votre participation active, et donne un vibrant et cordial merci à M. Zufferey ancien conseiller d'Etat et président de notre Fondation, exprime notre gratitude à la direction et aux collaborateurs des Homes et Ateliers, Institutions et Ecoles. Dans ces établissements, travaux et soucis sont quotidiens, les problèmes ne manquent pas, mais heureusement pour nous et nos enfants, de bonnes solutions sont trouvées.

Notre mission n'est pas toujours facile, elle est souvent ingrate, mais il vaut la peine de la vivre, car toujours au loin... parfois très loin, une source jaillit et reconforte.

Laurent Torrent

PETITS  
PROGRES,

# GRANDE JOIE.

A petits pas nous avançons, avec nos enfants, main dans la main, cœur contre cœur et nous suivons attentivement, souvent avec anxiété leur évolution, leur développement qui nous paraît bien lent et irrégulier. Et puis tout à coup, ou peu à peu nous découvrons un progrès, un progrès qui chez un jeune dit «normal» passerait pour être inaperçu. Mais nous, nous ressentons avec une joie profonde, inexplicable par des mots, une joie qui nous comble, qui emplit notre cœur d'un sentiment de bien être, d'enthousiasme et de reconnaissance. Notre enfant a fait un pas en avant, il a compris quelque chose, manifesté consciemment un sentiment ou réussi à faire une chose à laquelle il n'était encore jamais parvenu.

Certes apparemment, on peut parler de petits progrès, mais en réalité ce sont de grandes victoires sur l'adversité. Un obstacle a été franchi. En effet, la vie des handicapés est bien un peu comparable à une course d'obstacles, dressés devant eux, plus ou moins rapprochés et nombreux suivant les cas, mais qui, de toute façon, nécessite un entraînement constant, et, de la part des parents et des éducateurs, une lutte patiente et aimante, et, souvent un gros effort de la part des enfants. Car, toujours, nous les sollicitons, afin que, petit à petit, ils conquièrent du terrain. Leurs conquêtes, même si elles restent modestes, n'en sont pas moins essentielles et précieuses.

Par exemple, un petit handicapé prononce ses premiers mots intelligibles... Quel bonheur pour ceux qui l'entourent, et quelle satisfaction si un autre parvient à mettre sa cuillère à la bouche, sans renverser sa soupe ou s'il se met à jouer avec suite, en comprenant ce qu'il fait. Le jour viendra peut-être où il exprimera sa pensée, par mots ou par gestes, peu importe, il a compris. Certains de nos jeunes arrivent à écrire, d'autres à faire du sport, chacun ayant, comme tout le monde, des capacités personnelles et variées.

Quel monde insondable et inépuisable que celui des progrès que pourront réaliser nos enfants, s'ils sont entourés d'amour et de compréhension. Toute leur vie ils feront des progrès, certes proportionnés à leur état, mais qui marqueront, chacun, un point d'avance et procureront de la joie, à eux et à nous. Chaque pas en avant est un sourire dans nos vies, comme dans la leur. Marchons donc avec le sourire, à petits pas vers l'épanouissement des richesses qui reposent dans le cœur de nos enfants.

Une maman  
Cécile Theytaz-Hiroz





## Assemblée APHM 1990

L'assemblée générale annuelle de notre association de parents s'est tenue le 10 mai écoulé à la Pierre-A-Voir à Saxon. Quarante-deux personnes ont répondu à l'invitation du comité. En l'absence de notre président, M. Laurent Torrent, empêché pour des raisons de santé, c'est notre ancien président, M. Jean-Claude Berthod, qui dirige les débats de cette rencontre. Avec sa maîtrise habituelle, bien que averti au dernier moment de cette responsabilité, Jean-Claude préside la soirée avec compétence.

Un programme copieux attendait les participants. Voici pour rappel, le contenu de cette rencontre:

20 h 00 Accueil en musique par un groupe de jeunes sous la direction de M. Martial Germanier, éducateur à Sion.

20 h 30 Partie administrative avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée 1989, 10 mai à la Castalie.
2. Rapport du Président de l'Association de Parents.
3. Comptes 1989, rapport de vérification et approbation.
4. Divers.

21 h 00 Présentation des Homes-Ateliers par le directeur, M. Zuber.

21 h 20 Discussion en groupes – 4 carrefours – sur les questions se rapportant à l'Association et aux Homes-Ateliers.

21 h 50 Mise en commun des discussions de carrefours.

22 h 10 Clôture de l'assemblée, verrée de l'amitié.

A part l'heure de la clôture de l'assemblée, l'horaire fut presque respecté. Cependant, il fut constaté par la totalité des participants, l'insuffisance de temps consacré à la discussion en groupes... pour une fois que l'occasion était donnée aux parents de s'exprimer sur les questions les préoccupant!

Après cette assemblée, il convient de féliciter chaleureusement les musiciens qui nous ont accueillis. A Eliette qui a rempli avec bonheur la fonction de «speakerine» et chanteuse, à Raphaëlle pour ses airs mélodieux interprétés à «l'orgue», à Jean-Claude, batteur, à Fabienne pour son refrain «A la pêche aux moules, moules», à Patrick qui nous charme de sa belle voix, à Tino pour ses sourires et, surtout sans oublier Alexis qui nous fait rêver avec son harmonica en interprétant «L'Eau Vive», source de vie et de fraîcheur... BRAVO et MERCI à Martial et à sa charmante équipe d'artistes et... à une autre fois.



Mon propos n'est pas de relater ici la partie administrative de cette assemblée; d'ailleurs il n'y a rien de spécial à relever. Le rapport présidentiel est publié dans ce même numéro de notre bulletin, vous pouvez vous y référer et approfondir son contenu.

La présentation des Homes-Ateliers, par le Directeur, M. Pierre-Louis Zuber, a retenu un trop court moment, l'attention des participants. Soutenu par un très beau «film» sur l'organisation de cet important secteur, la description que fit l'orateur des divers lieux de rencontres et de travail de nos jeunes et adultes handicapés ainsi que des activités qui leur sont proposées, nous enchanta. Merci à M. Zuber et à tous ses collaborateurs pour leur dynamisme et leur dévouement à notre cause commune.

D'auditeurs, les participants vont devenir «actifs» grâce au travail de «carrefours» proposé par le comité. Tous étaient invités à se répartir dans les quatre groupes proposés: deux groupes essayaient de répondre aux questions concernant les Homes-Ateliers dont voici le texte:

1. Par rapport à la prise en charge actuelle de vos jeunes et adultes handicapés, relevez les éléments positifs que vous constatez...
2. Avez-vous des propositions à formuler pour une meilleure «qualité» de vie de nos jeunes et adultes handicapés... (déplacements, travail, salaire, autonomie, etc.)

Sans avoir eu la prétention d'épuiser le sujet, au contraire, tous ont trouvé le temps de discussion trop court, ces deux groupes eurent des échanges très «denses» desquels on peut noter des points pour des futurs travaux de réflexion:

- la grande majorité des parents semble satisfaite de la prise en charge actuelle de nos handicapés par les Homes-Ateliers.
- cependant, certaines questions ou préoccupations des parents et répondants sont formulées:
  - \* comment éviter la régression dans le comportement vis-à-vis des adultes et de la société (attitude, langage grossier, savoir-vivre)?
  - \* peut-on organiser une rotation dans le travail des handicapés?
  - \* le salaire ne devrait-il pas permettre au handicapé de «payer» sa pension à l'atelier? ne pourrait-il pas être augmenté dans certains cas?
  - \* pourquoi la formation des jeunes adultes (18-23 ans) n'existe-t-elle qu'à Sion?
  - \* pourrait-on organiser les cours de formation continue de façon différente, mieux organiser les transports et avoir d'autres heures de cours, en matinée par exemple?





Notre Directeur, Monsieur Zuber, répond partiellement aux différentes questions posées. Il promet d'envoyer à notre secrétariat le résultat d'un travail en préparation sur les salaires des travailleurs en atelier. Notre comité, d'autre part, étudiera les réponses à donner aux questions soulevées par ce débat.

La deuxième partie de l'assistance s'est penchée, répartie en deux groupes de discussion, sur les questions suivantes en rapport avec notre association et la qualité de vie de nos handicapés:

1. Que proposez-vous pour améliorer l'entraide entre parents de handicapés?
2. Propositions concrètes à formuler afin d'améliorer la qualité de vie de nos enfants et adultes handicapés mentaux...

Voici quelques idées et suggestions qui ressortent de ces débats:

- \* Avant de parler d'entraide, il est d'abord nécessaire de se connaître entre parents. Or, il est constaté que, bien souvent, nous ne nous connaissons pas, ou mal; nous ignorons les cas de jeunes handicapés, même dans notre entourage. Il faudrait une information plus étendue, mais comment? Comment procéder afin que les nouveaux cas de handicaps soient connus de l'association et de ses membres? Les cas les plus «difficiles», ceux qui demandent le plus d'attentions, ne sont pas connus...
- \* L'association pourrait-elle organiser un service de gardiennage afin de «dépanner» dans certains cas? Ne peut-on pas créer des services sans que l'on attende des demandes?
- \* Les parents souhaitent être informés de leurs droits (rentes, assurance-invalidité, prestations diverses).
- \* Les parents attendent une meilleure information de la part des responsables (activité scolaire, transfert Ecole La Bruyère de Sion).
- \* Afin de mieux se connaître entre parents, créer des contacts, par des rencontres régionales plus régulières...
- \* Comment agir afin que nos handicapés soient mieux acceptés par la société, pour qu'un minimum d'intégration soit réalisé en tenant compte, bien entendu, des différences?

Voilà donc beaucoup de questions soulevées par rapport à ces deux points soumis à la discussion des participants à cette assemblée générale 1990. Cette rencontre n'est qu'un début, une amorce pour de futurs débats. Le Comité de votre association en tiendra compte dans l'orientation future de ses activités, afin de mieux répondre à l'attente des parents et de leurs enfants handicapés.

Raymond Héritier

# DU SPORT à



# SPORT-HANDICAP

Le N° 77/décembre 1989 de notre bulletin «Main dans la Main» relatait l'importance du sport au niveau mental, psychique et physique, tant pour les personnes valides que pour les invalides.

Autant d'êtres, autant de façons d'être... Le droit à la différence implique à mon avis, le droit aux mêmes droits pour tout le monde.

Le mouvement, sur une durée et à un degré adapté à la condition de l'individu – en ayant soin de choisir le moment et le lieu adéquats – libère, apaise et rassérène. Parfois peut-être, quelques instants de découragement font irruptions. Mais ce qui prime, c'est ce témoignage de vie, cette prise de conscience de nos possibilités et par là-même de nos limites, ainsi que cette «force» extérieure et intérieure qui se dégage de la personne sportive.

«La vie est mouvement, le mouvement est vie».

Une journée harassante derrière soi, un temps maussade, un coup de cafard... Quel remède choisir? L'heure de gymnastique ou de natation qui est au programme ou «rester tranquille à la maison, à ne rien faire».

Pour en avoir fait l'expérience, j'ose avancer: «Rien de tel qu'un peu d'exercice pour remettre les pendules à l'heure et donner un coup de jeunesse au moral!» Alors allons-y, mettons en pratique les conseils... Résultats: bien-être, bonne humeur, esprit léger et corps sainement fatigué.

Cette sensation n'est pas, j'en suis sûre, caractéristique à la personne valide. Si elle véhicule parmi mes collègues de sport, elle voyage à coup sûr chez nos amis handicapés.

A partir de cette réflexion, je me suis renseignée sur les diverses possibilités offertes pour la pratique d'une activité physique et sportive par des personnes handicapées.

Sport et handicapés? Sport pour les handicapés? Sport par les handicapés? Et voilà que Sport-Handicap se dévoile!



Un entretien sympathique avec une personnalité marquante de l'Association Valaisanne de Sport-Handicap, M. Gregy Imoberdorf, de même que quelques documents remis par lui, me permettent de vous entretenir brièvement sur la Fédération Suisse de Sport-Handicap et ses différentes sections.

*SPORT-HANDICAP A VU LE JOUR EN SUISSE EN 1956*, sur l'initiative d'un pasteur genevois. Lui-même fortement handicapé, il demanda au Général Guisan de contribuer à la création d'un centre médico-sportif. Le comité d'initiative mis en place suite aux démarches du Général Guisan se nomma tout d'abord Groupe de travail Suisse pour le Sport des Invalides et tint sa première séance à Macolin en 1956.

Le sens de Sport-Handicap étant d'exister par et non uniquement pour les handicapés, ce groupe reçut en 1960 le nom de Fédération Suisse de Sport des Invalides (FSSI). Ce furent dès lors les handicapés qui en eurent la responsabilité.

#### **BUTS**

- encourager les handicapés physiques et mentaux à pratiquer du sport;
- rendre les handicapés plus souples et plus forts;
- faire plaisir aux handicapés, ainsi que faciliter leur intégration dans la société et dans le milieu professionnel;
- obtenir la reconnaissance de l'égalité des droits des handicapés au sein du public.

#### **CHANGEMENTS DE NOM**

- 1956: Groupe de travail Suisse pour le Sport des Invalides
- 1960: Fédération Suisse de Sport des Invalides
- 1977: Fédération Suisse de Sport-Handicap

#### **ELARGISSEMENT DES BUTS**

- promotion des groupes régionaux
- promotion de la formation de moniteurs
- organisation de manifestations sportives communes et soutien de la compétition.

La FSSH met son accent principalement sur le sport de masses. Tous les handicapés légers ou graves doivent avoir la possibilité de faire du sport. La FSSH soutient cependant les sportifs de compétition également.

*AU NIVEAU DU CANTON DU VALAIS*, c'est en 1959 que Sport-Handicap fut fondé, avec comme président M. Roger Alter. En 1975 le Sport-Handicap Valais se dote de nouveaux statuts et prend le nom de Association Valaisanne de Sport pour Handicapés (AVSH).

Jusqu'à ce jour, 7 présidents se sont succédé. L'actuel président est M. Xavier Pfammater qui siège depuis 1983.



L'AVSH se divise en 5 sections, soit:

- Behinderten-Sportgruppe Oberwallis (BSOW): fondé en 1971
- Section de Martigny: fondée en 1973
- Section de Sion: fondée en 1974
- Section de Sierre: fondée en 1977
- Section de Monthey-Chablais: fondée en 1988.

Le programme des activités est riche, capable de satisfaire les exigences de chacun et de procurer beaucoup de plaisir: natation, gymnastique, athlétisme, basket-ball, équitation, tir, ski alpin et ski de fond, sitz-ball, karting.

Les sections participent à diverses fêtes de gymnastique, à la journée suisse de Macolin, aux championnats et à la coupe suisse de basket-ball, ainsi qu'à différentes rencontres fort sympathiques. Elles organisent en outre, à tour de rôle, la journée cantonale de Sport-Handicap.

Il reste beaucoup de travail à faire tant au niveau valaisan qu'au niveau suisse. Les handicapés doivent être encouragés à pratiquer du sport afin qu'ils puissent – comme il a déjà été précisé en début d'article – mieux s'exprimer, se faire du bien, garder des contacts ou en tisser de nouveaux. L'aspect social du sport doit être primordial entre handicapés, mais aussi et surtout entre handicapés et personnes valides.



Avez-vous le désir de changer quelque chose dans votre vie et dans celle de vos handicapés? Vous, amis handicapés, ressentez-vous le besoin et le désir de vous épanouir et de vous réaliser? Si oui, alors intéressez-vous à Sport-Handicap et faites le pas vers l'AVSH!

Ci-après, je vous délivre quelques passages tirés de la brochure intitulée «Sport-handicap – pour échapper à la résignation», éditée par la FSSH à Zürich:

Pour eux tous, le sport pourrait un jour ou l'autre prendre ce sens: «le sport est un tournant dans la vie».

Il n'est jamais trop tard pour entreprendre un entraînement adéquat, choisi en fonction de l'âge et des capacités corporelles.

Le sport et le jeu entre camarades sont le meilleur remède contre la résignation.

Le sport-handicap revêt une grande importance pour la santé publique et l'économie publique.

Pour les handicapés, le sport est une nécessité. Un exercice sportif régulier contribue à ce que les parties de l'organisme non touchées par le handicap restent saines, résistantes et aptes à fonctionner.

La gymnastique est une lutte contre l'immobilité, qui est principalement le lot des handicapés.

Les enfants handicapés surtout ont besoin de sport; ce qui est négligé dans les jeunes années demande parfois de grands efforts par la suite. L'activité sportive permet de mieux traverser la période difficile de la jeunesse; elle est aussi une bonne préparation aux exigences de la vie adulte.

Même si le sport pour handicapés vise en premier lieu le «fitness», l'élément stimulant de la compétition ne lui manque pas.

Dans la neige comme dans l'eau, les handicapés physiques peuvent réaliser des performances tout à fait comparables à celles de non-handicapés.

L'équitation est un sport idéal pour les victimes de troubles moteurs cérébraux, pour les poliomyélitiques, les amputés et les aveugles, mais aussi pour les handicapés mentaux.

Pour les handicapés mentaux qui sont également souvent diminués dans leurs fonctions corporelles, le sport ne peut se pratiquer que sous une conduite experte.

Chez l'homme, le corps et l'esprit forment un tout homogène... Un bon rendement corporel n'est possible qu'en cas de bonne disposition de l'âme et de l'esprit. Dans ce contexte, la musique est à même d'apporter la détente souhaitée. Chez les handicapés mentaux précisément, mélodie et rythme produisent des effets miraculeux.

Marie-Madeleine Dayer



Vous trouverez ci-après les renseignements concernant les sections valaisannes.

|  |                    |                      |                |
|--|--------------------|----------------------|----------------|
| <b>Association valaisanne de sport pour handicapés</b>                             |                    |                      |                |
| <b>Walliser Invalidensportverband</b>  |                    |                      |                |
| Fondation: 1959  |                    | CCP 19-2047          |                |
| Président: Xavier Pfammatter, Hotel Bergsonne, 3931 Eggerberg (028/46 12 73)       |                    |                      |                |
| <b>Section Martigny</b>  |                    |                      |                |
| Fondation: 1973  |                    | Membres: 96          | Moniteurs: 13  |
| Président: Gilbert Luisier, Chemin des Cèdres, 1926 Fully (026/46 15 48, 67 11 73) |                    | CCP 19-3397-5        |                |
| <u>Programme sportif</u>   |                    |                      |                |
| Sport - loisirs h.ment.  | Martigny-environ   | Marcel Gaillard      | lu 14.30       |
| Basketball   | Martigny           | Pascal Saudan        | ve 19.00       |
| Gymnastique h.ment.  | Saxon              | Ursula Muller        | je 08.00       |
| Gym.+Athlétic h.phys.  | Ecole commerciale  | Ursula Muller        | ma 18.30       |
| Natation   | Saxon              | Ursula Muller        | me 08.00       |
| Natation   | Saxon              | Ursula Muller        | lu 08.00       |
| Natation   | Saxon              | Ursula Muller        | me 18.00       |
| Ski fond + alpin   | Martigny-environ   | Ursula Muller        | 3 dim. p. mois |
| Basket   | Saxon              | Ursula Muller        | lu 19.00       |
| <b>Section de Sion</b>   |                    |                      |                |
| Fondation: 1959  |                    | Membres: 148         | Moniteurs: 27  |
| Présidente: Françoise Baudin, 1912 Leytron (027/86 27 36)                          |                    | CCP 19-10666-5       |                |
| Secrétariat: Bernadette Revey, Pratifiori 9, 1950 Sion (027/23 34 37)              |                    |                      |                |
| <u>Programme sportif</u>   |                    |                      |                |
| Basketball   | Ecole des garçons  | P.-Yves Roh          | ma 20.00       |
| Gymnastique/natation   | Ecole la Bruyère   | M. Rey/R. Ischi      | me 17.45       |
| Natation nageurs aff.  | Piscine municipale | Sanda Opreusc        | je 18.15       |
| Tir à l'arc/fusil  | Pragmanon/en salle | Bernard Stucki       | ma+je 18.00    |
| Athlétisme   | Ancien stade       | Michel Roh           | lu 18.30       |
| Ski de fond + alpin  | divers             | Jeanine Cotter       | dimanche       |
| Natation hand.psych.   | Piscine municipale | Edouard Quarroz      | lu 15.00       |
| Ski de fond  | divers             | Edouard Quarroz      | l x sem.       |
| Gymnastique aveugles   | Ecole de la Planta | Michel Roh           | je 14.00       |
| Ski de fond aveugles   |                    | Michel Roh           | ma             |
| Marche hand.psych.   |                    | Michel Roh           | me             |
| Hippisme   | Ardon, manège      | Michel Roh           | sa 10.00       |
| <b>Section de Sierre et environs</b>   |                    |                      |                |
| Fondation: 1978  |                    | Membres: 89          | Moniteurs: 16  |
| Président: Marc Mayoraz, Rossfeld 21, 3960 Sierre (027/55 44 29, 55 06 80)         |                    | CCP 19-11212         |                |
| <u>Programme sportif</u>   |                    |                      |                |
| Gymnastique  | Muroz Sierre       | Anne-Marie Beytrisey | lu 13.30       |
| Gymnastique enfants  | Goubing II         | Philippe Eyholzer    | me 17.30       |
| Gymnastique  | Goubing II         | Philippe Eyholzer    | me 18.45       |
| Natation hand.phys.  | Guillamo           | Nathalie Kuonen      | lu 19.00       |
| Natation   | Guillamo           | M. Mayoraz/E. Marti  | je 19.00       |
| Gymnastique  | Muroz Sierre       | Anne-Marie Beytrisey | je 13.15       |
| <b>Section Monthey-Chablais</b>  |                    |                      |                |
| Fondation: 1988  |                    | Membres: 30          | Moniteurs: 8   |
| Président: Dany Gay, Case postale 153, 1870 Monthey (025/71 60 42, 71 31 49)       |                    | SBS H3-187'620.0 368 |                |
| <u>Programme sportif</u>   |                    |                      |                |
| Gymnastique  | Reposieux          | Ingnoli Maryvonne    | je 18.30       |
| Natation   | Reposieux          | Ingnoli Maryvonne    | ma 19.30       |



## LA RESPONSABILITE CIVILE DE L'HANDICAPE

Ce problème est vaste, complexe et nécessite presque toujours une étude ponctuelle.

Je traiterai aujourd'hui du cas où l'handicapé est l'auteur du dommage causé à autrui et non de celui où il est victime d'un dommage.

La base légale se trouve dans les principes généraux du Code des obligations et, plus précisément, à son article 41 qui prescrit

«Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.»

La faute, même par négligence ou imprudence, suppose **la capacité de discernement**, sans toutefois que soient nécessaires, ni la majorité ni la conscience de toutes les conséquences possibles de l'acte.

Pour être capable de discernement, l'auteur du dommage doit avoir pu comprendre la portée de son acte. Selon que la capacité de discernement est plus ou moins grande, la faute sera considérée comme plus lourde ou plus légère.

En conséquence, le handicapé mental même mineur ou interdit pourrait être appelé à répondre d'un dommage qu'il a causé à autrui, sauf en principe s'il est totalement incapable de discernement.

Toutefois, l'art. 54 CO dispose

«Si l'équité l'exige, le juge peut condamner une personne même incapable de discernement à la réparation totale ou partielle du dommage qu'il a causé.»

MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU · ATELIER DE REPARATION

*office moderne*

OFFICE MODERNE

1950 SION

Rudaz · Elsig et C<sup>e</sup>  
Rue de Lausanne 8

L'acte sera apprécié de cas en cas et les critères d'appréciation seront, par exemple, la situation de fortune du handicapé ou du lésé.

De plus, il existe des cas où une personne peut être responsable d'un dommage sans qu'il y ait faute de sa part (responsabilité causale). Exemple: le propriétaire d'un bâtiment. Dans ce cas, il serait indispensable d'avoir une assurance responsabilité civile pour couvrir le risque.



**Qu'en est-il enfin de la responsabilité des personnes sous la surveillance desquelles se trouve l'handicapé ?**

L'art. 333 CCS stipule

«Le chef de famille est responsable du dommage causé par les mineurs et interdits ou les personnes atteintes de maladie mentale et les faibles d'esprit placés sous son autorité, à moins qu'il ne justifie les avoir surveillés de la manière usitée et avec l'attention commandée par les circonstances. Il est tenu de pourvoir à ce que les personnes de la maison atteintes de maladies mentales ou faibles d'esprit ne l'exposent pas ni n'exposent autrui à péril ou dommage.»

Il faut tout de suite préciser que, par «chef de famille», on entend toute personne sous la surveillance permanente de laquelle est placé le handicapé mental.

Exemple: directeur d'institut.

En principe, le chef de famille est donc responsable personnellement du dommage causé par le handicapé mental placé sous son autorité. Il pourra se libérer s'il peut prouver qu'il a pris toutes les précautions nécessaires.

Une abondante jurisprudence qu'il serait fastidieux de citer fixe les critères d'appréciation. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas rigoureux et absolus. Ils sont déterminés d'après les circonstances particulières de la cause, les habitudes locales, l'âge, le caractère de l'auteur, etc.

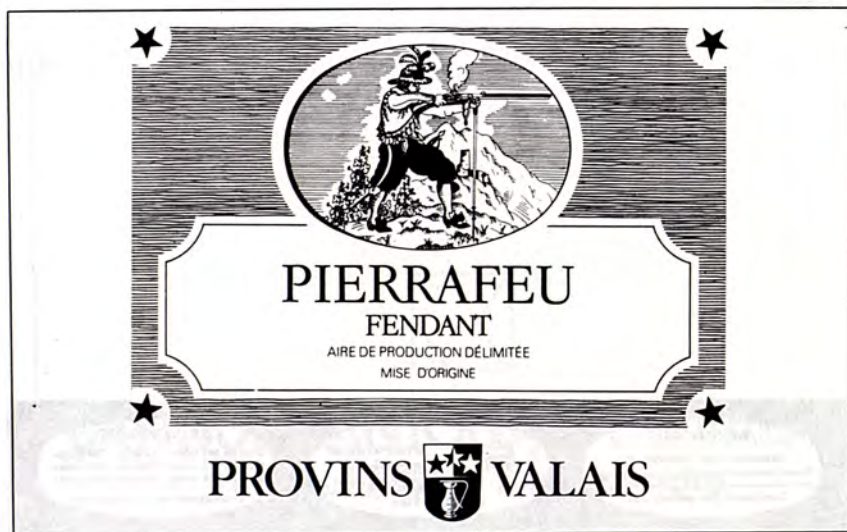
En conclusion, le seul conseil à donner aux parents est de contrôler leur couverture d'assurance et de consulter un spécialiste.

Pierre Délèze

## Nouvelles du comité APHM

Lors des séances des 21 mars et 24 avril écoulé, les points suivants ont fait l'objet de débats au sein de notre comité de l'association:

- \* **Loto des jeunes d'Orsières:** le résultat est magnifique. un montant de Fr. 12 000.- nous est parvenu. Il sera réparti de la façon suivante: Fr. 4 500.- pour l'achat d'un ordinateur à l'intention des jeunes adultes en formation à Champsec, Sion, Fr. 3 000.- pour l'achat d'un instrument de musique destiné au groupe de chanteurs de la Castalie, et Fr. 4 500.- au fonds de vacances de notre association. Un grand BRAVO à ces jeunes...
- \* **Action-entraide:** les membres de cette commission se sont rencontrés à plusieurs reprises et proposent au comité une action en faveur des handicapés de Roumanie. Le comité définit deux sortes d'aide.
  - a) une action de «collecte» de fauteuils roulants d'occasion
  - b) une récolte de fonds pour compléter financièrement l'action fauteuilsA ce jour cette action a rencontré un très bon accueil: plus de 10 fauteuils nous sont offerts et plus de Fr. 3 000.- d'argent rentré. Cette action continue... vos dons seront remis en Roumanie vers la fin juin 1990. Merci de votre générosité.





- Nouvelles du comité APHM
- \* Préparation de l'assemblée générale annuelle 1990 du jeudi 10 mai à la Pierre-A-Voir à Saxon. Vous trouverez dans ce même numéro de notre bulletin la relation de cette intéressante rencontre.
  - \* Assemblée des délégués de la FSAPHM à Brigue les 18 - 19 - 20 mai, participation de 14 personnes de notre association.
  - \* **Formation continue des adultes:** constatation d'un manque de renseignements sur le déroulement et le contenu de ces cours. Une rencontre à ce propos est prévue prochainement avec les responsables de cette organisation dans le but d'intéresser davantage les parents concernés.
  - \* **Main dans la Main:** les membres du comité ont approuvé le plan de rédaction du prochain numéro, à paraître en juin 1990.
  - \* **Cahier des charges du secrétariat APHM:** il a été adopté après quelques légères modifications. Un projet avait été soumis à l'étude, il y a quelques temps déjà...
  - \* **Conseil de Fondation:** une information est donnée concernant la démission de Monsieur Edouard Morand, membre de ce conseil et Président du Comité de Direction des Homes-Ateliers. Monsieur Emmanuel Chevrier assumera désormais la Présidence du Comité de Direction des Homes-Ateliers.

Les membres de notre comité ont également appris avec regret, le départ de Monsieur André Rossier, secrétaire central FSAPHM, pour raison de santé...

R. H.

**VALCONTINU**

Formulaires pour ORDINATEURS  
Toutes fournitures avec ou sans impression  
Tous papiers pour photocopieurs

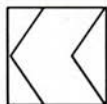
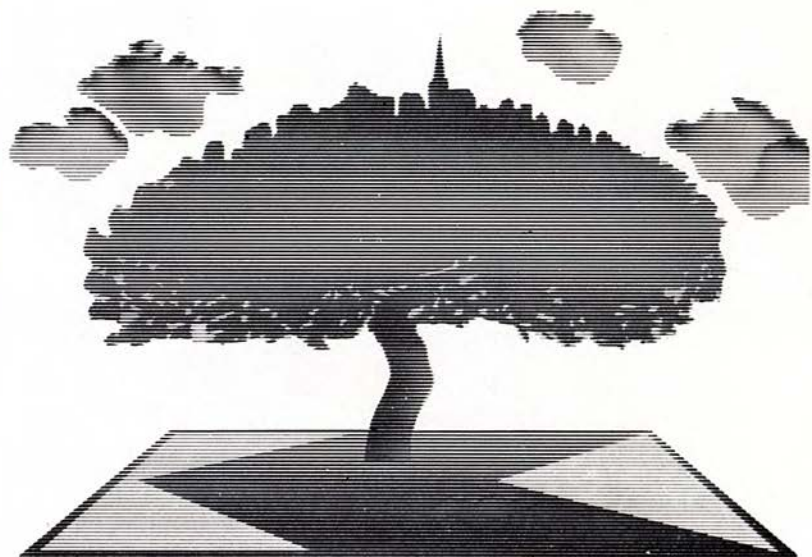


imprimerie  
**saprim**  
1965 savèze  
027/25 17 68

**CARTES DE LOTO**

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Série de 300 cartes | Série de 750 cartes   |
| Série de 450 cartes | Série de 900 cartes   |
| Série de 600 cartes | Série de 1 200 cartes |

Tout imprimé en noir et couleurs



**BANQUE CANTONALE DU VALAIS**

*Une force pour entreprendre*



## COMITE DE L'ASSOCIATION (APHM)

|                       |                 |              |
|-----------------------|-----------------|--------------|
| Laurent TORRENT       | Président       | Grône        |
| Anne-Marie ZAMBAZ     | Vice-présidente | Conthey      |
| Marie-Madeleine DAYER | membre          | Héremence    |
| Marie-Hélène JORDAN   | membre          | Dorénaz      |
| Cécile THEYTAZ-HIROZ  | membre          | Le Levron    |
| Jean-Claude BERTHOD   | membre          | Sierre       |
| Michel ABET           | membre          | Orsières     |
| Pierre DÉLÈZE         | membre          | Vétroz       |
| Constant TROMBERT     | membre          | Val d'Illeiz |

Secrétariat: Ruelle des Pompes, 1950 Sion 2 Nord - Tél. 027/22 07 87

|                  |                     |         |
|------------------|---------------------|---------|
| Raymond HÉRITIER | secrétaire-caissier | Savièse |
|------------------|---------------------|---------|

## CONSEIL DE FONDATION

|                     |            |          |
|---------------------|------------|----------|
| Antoine ZUFFEREY    | Président  | Sierre   |
| Simone REICHENBACH  | Secrétaire | Monthey  |
| Marianne REY-BELLET | membre     | Monthey  |
| André BERCLAZ       | membre     | Venthône |
| Félix CARRUZZO      | membre     | Sion     |
| Emmanuel CHEVRIER   | membre     | Bramois  |
| Gérard EMERY        | membre     | Sion     |
| Raymond HERITIER    | membre     | Savièse  |
| Jean-Louis MAILLARD | membre     | Sion     |
| André TISSIERES     | membre     | Martigny |
| Laurent TORRENT     | membre     | Grône    |

## COMITE DE DIRECTION DES HOMES ET ATELIERS

|                     |           |          |
|---------------------|-----------|----------|
| Emmanuel CHEVRIER   | Président | Bramois  |
| Marianne REY-BELLET | membre    | Monthey  |
| André BERCLAZ       | membre    | Venthône |
| Walter CHANTON      | membre    | Sierre   |
| Vital DARBELLAY     | membre    | Martigny |
| Raymond HERITIER    | membre    | Savièse  |
| Pierre-Louis ZUBER  | Directeur | Sierre   |

Secrétariat et Direction: Home-Ateliers, 1907 Saxon - Tél. 026/6 34 71